

> Licence Professionnelle

Objectifs pédagogiques

Les diplômés de cette Licence professionnelle sont capables d'innover en conception, design participatif, co-création et gestion des aménagements paysagers dans une démarche de préservation de la biodiversité, d'économie des ressources, d'intégration des enjeux sociaux présents et à venir.

Le design, c'est la rencontre d'un dessin (plan, schéma, concept, fonctionnalités, croquis, esquisse) et d'un dessein (objectif, but mais aussi finalité, visée éthique). Le design questionne la conception du mieux-vivre individuel et collectif (cf. J.M. Besnier).

Le design des milieux anthropisés, c'est-à-dire aménagés ou habités ou gérés par les êtres humains, consiste à fonder les choix de conception, gestion, entretiens paysagers sur les enjeux éthiques et sociaux. Dans ce cadre, cette formation prépare les apprenants à associer aux visées pratiques, écologiques, esthétiques, la question du mieux-vivre individuel et collectif sur le long terme.

Compétences et savoirs acquis

Les apprenants se formeront aux compétences suivantes :

- Réalisation de diagnostic écologique environnemental d'un site à aménager, à restaurer ou réhabiliter ;
- Réalisation de diagnostic patrimonial et approche socio-culturelle du projet paysager ;
- Méthodologie de conception du projet dans un processus de design des milieux paysagers ;
- Gestion des milieux paysagers anthropisés ;
- Animation d'une équipe pluridisciplinaire et communication sur le projet.

Débouchés professionnels

Cette licence professionnelle anticipe les besoins des collectivités, des territoires et des entreprises dans le domaine des aménagements des milieux anthropisés, paysagers. Pour ce faire, elle prépare aux métiers suivants :

Chef de projet co-création paysagère à but thérapeutique, éducatif ou social ; Chef de projet innovation architecture paysagère ; Gestionnaire du patrimoine arboré et biodiversité.

Collaborateur du concepteur paysagiste, du gestionnaire d'espaces naturels ; Formateur en aménagement paysager.

Poursuite d'études

Notre licence professionnelle est faite pour s'insérer dans la vie professionnelle, pas pour poursuivre les études.

Ouverture septembre 2017 (sous réserve d'accréditation par le Ministère et d'effectifs suffisants).

Les « plus » pour les étudiants

Outre les stages, la formation privilège : la mise en situation professionnelle du design des milieux paysagers en projets pluridisciplinaires, en projets tutorés, chantiers-école ; un niveau de veille et de recherches interdisciplinaires liées aux enjeux sociaux du design paysager qui font de cette licence professionnelle un véritable laboratoire d'expérimentations sur la prise en compte du vivant, du social dans tout aménagement paysager urbain, rural, semi-rural.

Partenaires

Cette formation se fonde sur un partenariat entre La Faculté des Lettres et des Sciences Humaines ; le Lycée de l'Horticulture et du Paysage de Murat à Voutezac ; l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Limoges et du Nord Haute-Vienne ; la Fédération Compagnonnique du Limousin.

Nos partenaires sont tous membres de l'Université Européenne des Métiers d'Art (UNIEMA) portéeuse de L'Ecole du Jardin Planétaire (EJP)

La charte EJP à laquelle adhèrent nos établissements et l'UNIEMA a pour objectif :

- d' Innover et accompagner l'évolution des métiers du jardin et des milieux paysagers en écho avec une nécessaire conscience environnementale et sociale.
- d' Intégrer le principe de préservation de la biodiversité dans la conception et la gestion des milieux paysagers, milieux anthropisés.
- de Faire émerger les architectures paysagères et végétales du futur dans une démarche d'innovation « low tech ».
- Préserver et transmettre les savoir-faire d'hier à la lumière des connaissances d'aujourd'hui.

> Licence Professionnelle

Organisation des études

Effectif : Cours Magistral et travaux pratiques : 20 étudiants maximum

Volume horaire

Durée : +/- 12 mois à partir de septembre

Rythme de Formation :

Selon les profils

- 18 semaines en Centre (510 h au total)
- 32 semaines en Entreprise

Lieux d'études :

Université de Limoges - EPLEFPA de Limoges et du nord Haute -Vienne et Centre Européen d'éco-réhabilitation du patrimoine bâti – LEGTA de Brive-Voutezac. Le site principal de la formation sera sur Limoges (EPLEFPA de Limoges et du nord Haute –Vienne).

Pré-requis obligatoires

Deux possibilités au choix :

- Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau III (BTS/BTSA dans le domaine de l'aménagement paysager, de la Gestion et de la Protection de la Nature ou d'une Licence 2 de filière générale à dominance Environnement, Géographie et avoir un projet professionnel construit en relation avec les métiers du paysage).
- Avoir obtenu l'équivalence d'un diplôme de niveau III par Validation des Acquis Professionnels et avoir un projet professionnel construit en relation avec les métiers du paysage.

Public

Formation continue :

- Salarisé, hors secteur, en démarche de reconversion professionnelle ;
- Salarisé en exercice dans le secteur souhaitant se professionnaliser ;
- Demandeur d'emploi (sous réserve d' acceptation du dossier de financement).

Formation par alternance :

- Etudiants issus de l'université (filière générale à dominance Environnement, Géographie) ou des filières BTS-BTSA dans le domaine de l'aménagement paysager, de la Gestion et de la Protection de la Nature qui bénéficieront d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

Formation à la carte :

Pour toute personne qui souhaite, dans le cadre de la formation continue ou dans un cadre personnel, suivre une ou plusieurs matières, une ou plusieurs unités d'enseignements.

Les priorités de l'équipe pédagogique

Amener l'étudiant à adopter suffisamment de distance critique sur le design des milieux paysagers, anthropisés pour concevoir et réaliser des aménagements à forte valeur ajoutée sociétale. Cela, afin d'offrir aux usagers des lieux ancrés dans le vivant et le social.

Les capacités de remise en cause, de travail en équipe, de pluridisciplinarité et de documentation sont ainsi travaillées en interdisciplinarité. Les étudiants acquièrent de concert des compétences et des connaissances en Design participatif lié aux créations paysagères, innovantes ; Philosophie de la perception et relation au vivant ; Représentations et acceptabilité du changement ; Ecologie, biodiversité pour un aménagement durable du territoire ; Droit et gouvernance ; Techniques d'Aquarelles, croquis, esquisse, infographie, Langues.

Renseignements

Université de Limoges.
Mme Nicole PIGNIER :
nicole.pignier@unilim.fr

CFPPA de Limoges les Vaseix-Bellac : Mme Anais MEZOURI et M. Eric GAYOUT : 05.55.48.44.30
Anais.mezouri@educagri.fr et eric.gayout@educagri.fr

Lycée de l'Horticulture et du Paysage de Brive-Voutezac :
brive-voutezac@educagri.fr